



A l'attention des professeurs ayant l'intention de monter un projet EDD

Vous souhaitez monter un projet partenarial et pluridisciplinaire autour de grandes thématiques de développement durable, de changement climatique, transition écologique, biodiversité, énergie... en prenant en compte les 17 objectifs du développement durable (ODD) ainsi que l'éducation à la nature ?

Vous pouvez vous inscrire sur l'appel à projets de la DAAC, ouvert jusqu'au 10 mai 2019. Celui-ci vous permet de déposer un projet en ligne afin de bénéficier d'un financement pour des interventions de partenaires, mais aussi dans certains cas d'IMP pour les enseignants en fonction de la nature du projet.

Les collectivités territoriales (Région, Département, Métropole...), par le biais des services de l'éducation, de la culture, ou d'autres services liés à l'environnement au sens le plus large, peuvent vous apporter des aides complémentaires (montage de projet, financement...). Des représentants des collectivités territoriales sont présents lors des commissions d'expertise des projets et permettent de penser l'accompagnement et le co-financement des projets.

Vos projets peuvent être éligibles par ailleurs à d'autres appels à projets portés par des collectivités territoriales, comme « collégiens et déjà citoyen », dans le département de la Loire par exemple, ou encore les classes culturelles numériques de la Métropole de Lyon ou Passeurs de Culture à la Région. Vous trouverez sur le site de la DAAC les liens vers ces autres appels à projets.

Pour élaborer un projet en EDD, il est judicieux de vous rapprocher des chargés de mission culture scientifique et EDD de votre département :

- Dans l'Ain, Julien Charra : julien-patrick.charra@ac-lyon.fr
- Dans la Loire, Eliane Cognard : eliane.cognard@ac-lyon.fr
- Dans le Rhône, Sylvie Babin : sylvie.babin@ac-lyon.fr

des CODDAC des 3 DSDEN :

Dans l'Ain : <http://www2.ac-lyon.fr/services/daac/action-culturelle-departement-01.php>

Dans la Loire : <http://www2.ac-lyon.fr/services/daac/action-culturelle-departement-42.php>

Dans le Rhône : <http://www2.ac-lyon.fr/services/daac/action-culturelle-departement-69.php>

et des référents culture de votre établissement. Ils pourront vous accompagner dans le montage de votre projet.

ADRESSE DU SITE

Site Hénon-Lassalle
47, rue Philippe de Lassalle
Bâtiment H, rez-de-chaussée
69004 LYON

daac@ac-lyon.fr
04.72.80.64.41

ADRESSE POSTALE

Rectorat de Lyon
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 LYON CEDEX 07